

SORTIE VELO Mairie-BVC

Samedi 19 septembre 2015 (de 08h30 à 11h00)

→ découverte commune des aménagements cyclables existants et à venir...

BriveVilleCyclable :

Mesdames Tabard, Jense & messieurs Hochart, Piette, Denecker.

Mairie de Brive :

Messieurs Vernat, Adjoint au maire, & Pouyade, Chatel, Services techniques - Ville de Brive.

Objet de la sortie cyclo :

'Visite' concrète d'aménagements cyclos réalisés (avec constats et échanges sur le terrain) + Projet concret de «traversée du centre-ville» en raccordement au circuit - voie verte est-ouest.

(Chacun avait reçu au préalable le circuit voie verte et le plan de l'aménagement réalisé au Chapélies)

Parcours:

A partir d'un circuit prévu au départ du quartier des Chapélies où un aménagement a été effectué il y a quelques temps, nous avons suivi ensemble le tracé imaginé et expérimenté par BVC sur un axe que l'on peut qualifier de 'Voie Verte alternative'.

1) Au point de départ, ont été évoquées les difficultés de circulation rencontrés lors de notre passage dans la rue Raoul Dautry montante et descendante (Passages des trottoirs difficiles, traversée des axes transverses dangereux, modifications de tracé dangereuses, «illisibilité» générale du parcours cyclo dans l'environnement global urbain...)

2) Nous avons rejoint ensuite l'axe de la voie verte au niveau de la passerelle de l'Ovalie : Pour constater ensemble, au cours du périple, les besoins, puis expliquer les choix d'un tel axe par rapport à d'autres possibles.

Sur le parcours,

nous avons noté le rétrécissement notoire de l'axe Jalinat/Saule au passage de la bordure dans le virage;

puis sur l'Avenue Foch, la nécessité de faire une signalétique au sol pour matérialiser un itinéraire vélo auquel pourrait s'ajouter une panneautique type voie verte. (cela semble poser des difficultés d'ordre « légal »)

Puis, la question du cheminement à proximité du pont Tourny pour accéder au Parc de la Guierle ensuite en sécurité a été évoquée.

Pour le franchissement de l'Avenue de Paris : quel endroit sera le plus propice ? Au niveau du passage piéton agrandi pour l'occasion à l'usage des cyclistes ?

Et en amont la mise en double sens cyclable de l'Allée Antoine Bos avec le changement de côté du stationnement automobile pour avoir la vue préservée sur la Corrèze.

Le cheminement ensuite un peu critique pour rejoindre la rue A. de Musset en double-sens ou par le square Laplénie afin de poursuivre tout droit cet axe en sens unique

jusqu'au carrefour (près du pont de la Bouvie) avec une bande cyclable possible et l'option de déplacer le côté du stationnement voiture à gauche.

Au feu (le carrefour risquant d'être remanié dans l'avenir...), en continuant jusqu'à l'avenue Allard où une Bande cyclable paraît aussi indispensable, au moins sur le côté droit, pour aller vers le Prieur, voire un «cheminement» avec logos,

L'entrée du parc du Prieur est à revoir pour la rendre plus accueillante et accessible.

Le retour par la rue de l'île du roi se fait par bande cyclable...

Jusqu'au passage et le retour par le pont Cardinal qui devra être étudié car c'est une traversée compliquée pour laquelle aucune solution n'a encore été trouvée. Sauf à faire un encorbellement.

Conclusion :

Nous avons achevé là notre périple avec pour objectif de nous revoir en sortie-vélo en invitant aussi la presse à cette occasion, et de continuer à travail de concertation le plus en amont possible des dossiers de voirie concernant le vélo.

[En privilégiant les zones 30 à proximité des écoles (revoir aussi les arrêtés en faveur de la circulation cyclo sur certaines zones 30)]

Une rencontre avec les élus et les services technique est prévue le 30 Septembre.

→ contacter (brive mag) mc malsoute pour info mensuelle (?) sur aménagements existants ou nouveaux /cyclo.